



# [ conseil municipal #44 ]

Jeudi 18 octobre 2007

«*Tout Anglet sur le Net, mois après mois*»

PRESENTS : M. VILLENAVE, Maire, Président,

MM. VEUNAC, MORTALENA, OLIVE, CHASSERIAUD, Mmes BOURRICAUD, OUSTALET, MM. ITHURBIDE, PONCINI, Mme DARRASSE, Adjoints

M. CAMBLONG, Mme POUEYLAUD, M. DUFAU, Mmes CANTO, LAMOTHE, BAULON, TURCAT, MM. MENDIBOURE, BLEUZE, Mme LASSERRE-DAVID, MM. DACOSTA, SUZANNE, CAUSSIEU, Mlle ARSA, MM. LAGARESTE, PAUL-DEJEAN, DAUBAGNA, ESPILONDO, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BORDA, M. MONDORGE, Mme MAURY, Conseillers Municipaux

EXCUSES :

M. LAMASSOURE qui a donné procuration à M. VILLENAVE, Maire  
 M. MILLET-BARBE qui a donné procuration à Mme DARRASSE  
 Mme DEQUEKER qui a donné procuration à M. VEUNAC  
 Mme TAUZIAT-PAULERENA qui a donné procuration à M. CHASSERIAUD  
 M. BOURGUIGNON qui a donné procuration à M. OLIVE  
 M. BLANC qui a donné procuration à M. ESPILONDO  
 M. LAMOURE qui a donné procuration à M. BLEUZE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BLEUZE

---oOo---

## **1 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2006 DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME**

(Rapporteur : M. CHASSERIAUD)

Le compte financier 2006 de l'Office Municipal du Tourisme est adopté.  
 Le résultat global de clôture s'élève à + 100 289,40 €.

### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

-----

## **2 - APPROBATION DES COMPTES 2006 DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT DES PAYS DE L'ADOUR**

(Rapporteur : M. DUFAU)

Les comptes de la Société d'Equipement des Pyrénées-Atlantiques, dans laquelle la Ville détient une part d'actions, sont approuvés.

-----

## **3 - REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LA CHAMBRE D'AMOUR - CONVENTION C.A.B.A.B.**

(Rapporteur : M. MORTALENA)

Monsieur le Maire est autorisé à signer un avenant à la convention de mandat prenant en compte l'extension du périmètre de l'opération de requalification des espaces publics de la Chambre d'Amour, qui est portée à 2 300 000 € HT (dont une participation de 1 880 000 € de la CABAB et 420 000 € du Conseil Régional).

**VOTE :**

. 30 POUR  
 . 9 ABSTENTIONS :  
 MM. LAGARESTE - PAUL-DEJEAN - DAUBAGNA - ESPILONDO - Mmes JARRAUD-VERGNOLLE - BORDA -  
 MM. BLANC - MONDORGE - Mme MAURY

**ADOPTE**

-----

**4 - DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES**

(Rapporteur : M. ITHURBIDE)

Il s'agit essentiellement d'opérer les virements de crédits à l'intérieur du budget afin de respecter la nomenclature comptable et l'équilibre budgétaire.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

-----

**5 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - DECISION MODIFICATIVE**

(Rapporteur : M. DUFAU)

Il s'agit essentiellement d'opérer les virements de crédits à l'intérieur du budget afin de respecter la nomenclature comptable et l'équilibre budgétaire.

**VOTE :**

. 30 POUR  
 . 9 ABSTENTIONS :  
 MM. LAGARESTE - PAUL-DEJEAN - DAUBAGNA - ESPILONDO - Mmes JARRAUD-VERGNOLLE - BORDA -  
 MM. BLANC - MONDORGE - Mme MAURY

**ADOPTE**

-----

**6 - CIMETIERES - TARIF DES CAVEAUX**

(Rapporteur : M. PONCINI)

Le tarif des concessions de caveaux des cimetières de Louillot et Blancpignon est fixé à 2 000 €.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

-----

**7 - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PREFABRIQUE KIMUA - MODIFICATION DE PROJET**

(Rapporteur : Mme DARRASSE)

En raison de besoins de classes supplémentaires et d'extension du centre de loisirs, un terrain de 676 m<sup>2</sup> est mis à disposition de l'association KIMUA contre un loyer annuel de 3 000 €.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

-----

### **8 - TRANSPORTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - SIGNATURE D'UN AVENANT**

(Rapporteur : M. ITHURBIDE)

L'appel d'offres pour le renouvellement du marché de transports scolaires et périscolaires s'étant révélé infructueux, Monsieur le Maire est autorisé à signer un avenant de 2 mois dans l'attente de la désignation d'un prestataire après nouvelle mise en concurrence.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

### **9 - S.I.V.U. TXAKURRAK - MODIFICATION DES STATUTS**

(Rapporteur : Mme TURCAT)

Les statuts modifiés du S.I.V.U. TXAKURRAK (capture et garde des animaux errants et abandonnés) sont approuvés afin de permettre l'adhésion de la Ville du BOUCAU au S.I.V.U.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

### **10 - FIXATION DE LA DUREE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME**

(Rapporteur : M. CHASSERIAUD)

La période d'occupation du domaine public maritime (plages) est étendue à 8 mois.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

### **11 - MODIFICATIF PROJET CAMIADE - CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS P.L.U.S.**

(Rapporteur : Mme BOURRICAUD)

Le projet initial, qui prévoyait la réalisation de 10 logements sociaux sur le terrain Camiade, est désormais porté à 11 logements P.L.U.S.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

### **12 - AMENAGEMENT DE LA RUE DE CHASSIN - AVANT-PROJET**

(Rapporteur : M. OLIVE)

L'avant projet d'aménagement de la Rue de Chassin (construction de trottoirs, création de places de stationnement, plantations arbustives d'alignement) est approuvé pour un coût global de 1 800 000 € T.T.C. Une convention de mandat sera passée avec la CABAB pour la réalisation des travaux d'assainissement nécessaires.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

**13 - PLAN CLIMAT COMMUNAUTAIRE - DIAGNOSTIC - ETUDES**

(Rapporteur : M. VILLENAVE, Maire)

La démarche de Plan Climat coordonnée entre la CABAB et ses communes membres est approuvée, et l'engagement de la Ville dans cette démarche de développement durable est réaffirmé. Mme DEQUEKER représentera la Ville au Comité de pilotage.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

**14 - BUSAGE PARTIEL DU RUISSEAU DE FLORENCE - AUTORISATION - AVIS SUR LE DOSSIER (HLM CHALOCHE/BOIS BELIN)**

(Rapporteur : M. VEUNAC)

Compte tenu de l'absence d'incidence de cet aménagement sur la faune présente sur le site et sur les débits ruisselés à l'aval, vu les mesures adoptées, et vu sa compatibilité avec le SDAGE, un avis favorable est donné à ce dossier.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

**15 - AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DE LA BARRE - CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES**

(Rapporteur : M. OLIVE)

Monsieur le Maire est autorisé à signer un avenant n° 1 avec l'entreprise EUROVIA pour la réalisation de travaux complémentaires (trottoirs et bordures béton, plateau surélevé) destinés à sécuriser la piste cyclable située le long de la Promenade de la Barre.

**VOTE :**

. 30 POUR

. 9 CONTRE :

MM. LAGARESTE - PAUL-DEJEAN - DAUBAGNA - ESPILONDO - Mmes JARRAUD-VERGNOLLE - BORDA -

MM. BLANC - MONDORGE - Mme MAURY

**ADOpte**

-----

**16 - QUARTIER DE MONTBRUN - 2<sup>e</sup> TRANCHE - ETUDES DE PROJET ET LANCEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX**

(Rapporteur : M. VEUNAC)

Afin de permettre la poursuite des aménagements de l'Avenue de Montbrun et de la Rue de Hausquette, Monsieur le Maire est autorisé à entreprendre les négociations foncières nécessaires, à signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec la Société SAUNIER, et à lancer les marchés de travaux correspondants.

**VOTE :**

. 30 POUR

. 9 ABSTENTIONS :

MM. LAGARESTE - PAUL-DEJEAN - DAUBAGNA - ESPILONDO - Mmes JARRAUD-VERGNOLLE - BORDA -

MM. BLANC - MONDORGE - Mme MAURY

**ADOpte**

-----

**17 - MARCHE POUR TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - ATTRIBUTION**

(Rapporteur : Mme OUSTALET)

Monsieur le Maire est autorisé à lancer un marché à bons de commande de 4 ans avec le cabinet PINATEL et BIGOURDAN pour les travaux topographiques.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

**18 - RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

(Rapporteur : M. MORTALENA)

Le rapport annuel 2006 est mis à la disposition du public aux services techniques municipaux.

-----

**19 - RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

(Rapporteur : M. CAMBLONG)

Le rapport annuel 2006 est mis à la disposition du public aux services techniques municipaux.

-----

**20 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2006 SUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE (SYNDICAT MIXTE USINE DE LA NIVE)**

(Rapporteur : M. DUFAU)

Le rapport annuel 2006 est mis à la disposition du public aux services techniques municipaux.

-----

**21 - TABLEAU DES EMPLOIS**

(Rapporteur : Mme OUSTALET)

Afin de faire évoluer la situation statutaire de certains agents municipaux et d'intégrer dans la Fonction Publique Territoriale des agents non titulaires, le tableau des emplois a été modifié.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

-----

ANGLET, le 19 OCTOBRE 2007.

Le Maire,